



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Championnat Départemental Jeunes Catégories Enfants -13 ans, Benjamins, Minimes, Cadets Dimanche 16 Mars 2014 GOLF DE MONT GRIFFON Règlement 2014

EPREUVE NON FUMEURS

Clôture des engagements : **Dimanche 2 mars 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront par extranet au plus tard le 2 mars 2014.

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Le droit d'inscription est de 30 €

Tarif préférentiel : 10 € pour les joueurs licenciés dans un club ayant reçu en 2012, 2013 ou 2014 une compétition départementale : (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, L'Isle Adam, Mont Griffon, PIGC, Seraincourt et St Ouen l'Aumône).

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent
- licenciés dans un club du Val d'Oise pour les benjamins, les minimes et les cadets
- licenciés dans un club du Val d'Oise ou de Seine Saint Denis pour les moins de 13 ans

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée. (Celle ci sera valable pour toute l'année).

Rappel: En cas de contrôle anti-dopage, les jeunes devront pouvoir présenter l'autorisation parentale de prélèvement dûment complétée.

Catégories d'âge et limite d'index

	Âge	Garçons	Filles
Enfants de - 13 ans	Nés après le 01/01/2002	26,4	31,4
Benjamins	2000-2001	20,4	30,4
Minimes	1998-1999	15,4	24,4
Cadets	1996-1997	9,4	20,4

Le Comité Départemental se réserve le droit d'accorder des Wild-Cards aux joueuses et joueurs sélectionnés dans les regroupements départementaux.

Les clubs pourront éventuellement inscrire des jeunes au dessus des limites d'index indiquées sur le règlement (5 points d'index maximum au dessus, 10 pour les moins de 13 ans).

En revanche, l'inscription des moins de 13 ans au dessus des limites d'index du règlement devra être examinée et validée par l'enseignant de l'école de golf et tous les jeunes « hors index » devront vérifier lors de la publication des départs une semaine avant l'épreuve si leur participation a pu, ou non, être acceptée.

Composition du champ de joueurs:

Le nombre total de participants est limité à 72.

Pour la sélection des joueurs, l'index pris en compte sera celui au 9 mars 2014 (1 semaine avant l'épreuve).

A cette date, les joueurs qui ne seront pas sous la limite d'index de leur catégorie pourront toutefois être retenus dans la mesure où le nombre total de participants au Championnat n'excédera pas 72.

2) FORMULE DE JEU / HORAIRES DE DEPARTS :

Stroke play brut / 18 trous

Repères de jeu préconisés

- | | | |
|---------------------|-------------------|------------------------|
| • - de 13 ans : | filles | repères 5 |
| • - de 13 ans | garçons | repères 4,3 ou 2 |
| • Benjamins | filles | repères 5 ou 4 |
| • Benjamins | garçons | repères 3 ou 2 |
| • Minimes et cadets | garçons et filles | identiques aux adultes |

3) PRIX :

Championnat Jeunes Départemental Individuel :

Catégorie moins de 11 ans : 1 prix brut fille et 2 prix brut garçons

Catégorie Moins de 13 ans, Benjamin(e)s, minimes et cadet(tes) : 2 prix brut catégorie filles et 2 prix brut catégorie garçons.

Le nombre de prix pourra être revu par le Comité le jour de l'épreuve en fonction du nombre de participants.

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 9,6,3,1 trous derniers trous.

Challenge par club :

Le « **Challenge par Club** », prendra en compte le total des 5 meilleurs scores des joueuses ou joueurs appartenant à une même Association sportive, avec obligatoirement 3 catégories représentées dont 1 fille.

En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées en comparant : le meilleur score féminin retenu puis le plus mauvais des 5 scores, puis le meilleur score, et si l'égalité persiste, le 2^{ème} meilleur score puis le 3^{ème} puis le 4^{ème}.

4) SELECTION POUR LA PRE-QUALIFICATION Ile de France des moins de 13 ans:

Comme l'an dernier, l'accès au mérite IDF 2013 pour les moins de 13 ans ne se fera pas sur la base de l'index mais lors de la

« **pré-qualification IDF des moins de 13 ans** » qui aura lieu le **dimanche 06 avril au golf de Chevannes-Mennecy (91)**.

Pour le département du Val d'Oise associé au département de Seine Saint Denis, les enfants accéderont à cette pré-qualification IDF des moins de 13 ans en fonction de leur résultat au Championnat Départemental Jeunes (quota défini par la ligue IDF)

Les enfants sélectionnés pour la pré-qualification IDF seront inscrits par le CD 95.

Seuls les joueurs et joueuses s'engageant à participer aux mérites IDF 2013 pourront participer à la pré-qualification IDF des moins de 13 ans »

ATTENTION

- Les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés.
- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction dûment constatée entraînera après avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Le comité départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)
- Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...**
- Si un joueur (se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.
- Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.